

ENTREPRISES

Vos tarifs au quotidien












Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 1^{er} janvier 2020

Prix public ne pouvant dépasser les montants
indiqués hors variation de TVA



SOMMAIRE

	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte en euros	P.4
	Banque à distance	P.5
	Moyens et opérations de paiement	P.7
	Effets de commerce	P.10
	Irrégularités et Incidents	P.11
	Financements bancaires	P.12
	Épargne, titres et placements financiers	P.14
	Opérations à l'international	P.15
	Ingénierie sociale	P.19
	Dates de valeur	P.20
	Résoudre un litige	P.21



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte • compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base ¹ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	GRATUIT
Clôture/transfert de compte	GRATUIT

Gestion du compte

Commission de tenue de compte de base	25,00 €/MOIS
Commission de tenue de compte intermédiaire ²	48,00 €/MOIS
Commission de tenue de compte particulière ³	À PARTIR DE 48,00 € /MOIS
Commission de mouvements ⁴	0,075 À 0,20 % (MINI. 11,00 €/MOIS)
Frais de gestion de compte inactif ⁵	30,00 €/AN
Commission d'actualisation (du dossier juridique, économique, comptable et des lignes de trésorerie) ⁶	150,00 € HT/SIREN /AN
Attestation au commissaire aux comptes	140,00 € HT
Échelle d'intérêts	19,50 €/TRIMESTRE
Fusion des nombres	42,50 €/TRIMESTRE
Centralisation de trésorerie	NOUS CONSULTER

Relevés de compte

Périodicité	Papier	Électronique
Mensuelle ⁷	GRATUIT	GRATUIT
Quinzaine ⁷	1,54 €/MOIS	GRATUIT
Décade ⁷	2,31 €/MOIS	GRATUIT
Tous les jours ouvrés ⁷	0,77 €/RELEVÉ	GRATUIT

¹ Services bancaires de base : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

² Dont relevé journalier, relevé de quinzaine, échelle d'intérêts, attestation au commissaire aux comptes.

³ En fonction de services personnalisés.

⁴ Du montant total des opérations passées au débit du compte, certaines écritures sont exonérées.

⁵ Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

⁶ En cas de structures appartenant à un même groupe, 150,00 € HT/SIREN avec un plafond de 750,00 € HT/an.

⁷ Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

Service en agence

Frais de recherche de documents ¹

- **Simple** (1 page) **GRATUIT**
- **Complexe** (de 2 à 4 pages) **11,38 € HT/PAGE**
- **Complexe** (5 pages et plus) **SUR DEVIS**

Commande par le Crédit Agricole (CA) **15,40 € HT**
de documents réglementaires (ex. : statuts, k-bis...) **/DOCUMENT**



Banque à distance

Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Au 09 693 693 10 (appel non surtaxé) **GRATUIT**

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel ²

CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel) **GRATUIT**

CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets et ordres boursiers) **7,35 €/MOIS**

CAEL Entreprise : CAEL Pro Rib Titres + tableau de bord de gestion **7,90 €/MOIS**

Accès utilisateur délégué (accès donné à un tiers au Service Crédit Agricole En Ligne) **GRATUIT**

Services d'échanges de données informatisées

Abonnement

Pack prélèvement confort **1,20 €/MOIS**

Pack prélèvement confort Plus (Offre qui n'est plus commercialisée) **2,00 €/MOIS**

Abonnement EDI avec signature électronique ³

• **EDIWEB saisie et transfert (sens client - banque)** **14,20 €/MOIS**

• **EDIWEB saisie, transfert et relevés (France et international)** **18,20 €/MOIS**

• **EBICS T ⁴** **40,50 €/MOIS**

• **EBICS TS ⁴** **À PARTIR DE 40,50 €/MOIS**

• **SWIFT Net ⁴** **105,00 €/MOIS**

¹ Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable pourra être proposé, sur demande.

² Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

³ Nécessitant en complément l'abonnement à un certificat numérique (3SKEY, Mon certificat RGS**, Ma signature EDI...).

⁴ Avec relevé de compte, relevé de LCR à payer et impayée.

Certificat électronique

Mon Certificat RGS**	237,00 € HT /POUR 3 ANS
Swift 3S Key (service de signature électronique) "Swift secure Signature Key", par token USB NG Pro	90,00 €/TOKEN POUR 3 ANS (mini. 2 TOKENS)
Signature performance	2,50 €/MOIS
Ma signature EDI Premium sur mobile	3,00 €/MOIS

Validation électronique

Authentification forte par Code PIN	1,00 €/MOIS
-------------------------------------	-------------

Autre service

TRACÉO (portail de suivi des émissions de SCT, SDD et LCR)	NOUS CONSULTER
------------------------------------------------------------	-------------------



Moyens et opérations de paiement

Espèces

Retrait d'espèces au guichet	GRATUIT
Versement d'espèces au guichet	GRATUIT
Coffre connecté	NOUS CONSULTER

Chèques

Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
• pli simple	GRATUIT
• pli recommandé AR	7,60 €/CHÉQUIER
Carnet de remises	GRATUIT
Remise de chèques	GRATUIT
Télécollecte chèque(s)	NOUS CONSULTER
Frais d'émission de chèque de banque ¹	10,60 €
Confection de lettres-chèques (en fonction du nombre de chèques)	SUR DEVIS
Frais d'opposition sur chèque émis	15,20 €

Monétique

Les cartes bancaires)))

Carte « Business MasterCard »	
• à débit immédiat	48,00 €/AN
• à débit différé	48,00 €/AN
Carte « Business Executive »	
• à débit immédiat	115,50 €/AN
• à débit différé	115,50 €/AN
Frais de mise à disposition de la carte	
• par pli recommandé AR	7,60 €
Modification du plafond de la carte	GRATUIT
Rédition du code confidentiel	9,80 €
Commande de carte en urgence	GRATUIT
Refabrication de carte (en cas de détérioration)	11,20 €



Bon à savoir !



Cartes / Cotisations

Pour toute souscription de plusieurs carte de paiement sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la deuxième carte et des suivantes (réduction sur les cotisations les moins chères et sur le tarif de base).

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma carte ou auprès de votre Conseiller.

¹ Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte

- par la banque
- par le titulaire
- par l'entreprise

GRATUIT

Retrait par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen ² (EEE)

Retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte BusinessCard à débit ou crédit	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT à partir du 5 ^e retrait/mois civil
Carte BusinessCard Executive à débit ou crédit	GRATUIT	GRATUIT
Montant retrait d'espèces au guichet hors CA		6,60 €/RETRAIT

Autres retraits ³ par carte

Frais fixes	3,25 €/RETRAIT
+ Frais proportionnels à l'opération	+ 2 %
Montant minimum des frais en devise dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ou hors de l'EEE	6,60 €
+ Frais de change éventuels	+ 2 %

Paiements par carte

Paiement par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen ² (EEE)	GRATUIT
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------

Autres paiements par carte ³

Frais fixes	0,22 €/OPÉRATION
+ Frais proportionnels à l'opération	+ 2 %

Acceptation des paiements par carte en euro

Location de TPE	NOUS CONSULTER
Logiciel	NOUS CONSULTER
Frais de réparation et de mise en service TPE	NOUS CONSULTER
Commission carte sur flux TPE	NOUS CONSULTER

Offres e-commerce ⁴

Pack e-commerce ⁴

Pack e-vitrine (création d'un site internet)	FRAIS D'INSTALLATION : 100,00 € HT ABONNEMENT MENSUEL : 20,00 € HT
Pack e-boutique ⁵ (création d'un site internet et la solution permettant les encaissements)	FRAIS D'INSTALLATION : 250,00 € HT ABONNEMENT MENSUEL : 55,00 € HT

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Pays de l'Espace Économique Européen (cf. carte p.21)

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

⁴ Le Pack E-commerce est une offre AVEM (Société par Actions Simplifiée, au capital de 7 680 270 €, dont le siège social est situé rue du Pré long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236), soumise à conditions.

⁵ Le Pack e-boutique nécessite la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par carte de paiement incluant l'offre « Premium » de l'option « Services E-transactions ».

Pack e-tourisme ¹ (création d'un site, la solution e-transaction et le moteur de réservation de location Xotelia*)	NOUS CONSULTER
Les services e-transactions ² (option du contrat d'acceptation)	NOUS CONSULTER
Commission remise carte (encaissement)	NOUS CONSULTER

Prélèvements SEPA³ (SDD)⁴ émis

Avis de prélèvement émis sur supports télétransmis ou EDIWEB	
• Avis de prélèvement (SDD Core)	0,27 €/AVIS (REMISE GRATUITE)
• Avis de prélèvement (SDD B to B)	0,32 €/AVIS
SEPAmail créancier	NOUS CONSULTER
Représentation automatique des impayés SDD	NOUS CONSULTER

Prélèvements SEPA³ (SDD)⁴ reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA³ B to B	10,45 €
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Autres Services	
Demande d'un Identifiant Créancier SEPA³ (ICS) auprès de la Banque de France	47,00 €
Opposition sur avis de prélèvement SEPA	GRATUIT

¹ Le Pack e-tourisme se compose obligatoirement (i) du Pack E-vitrine, (ii) du moteur de réservation Xotelia* et (iii) de l'offre « Premium » de l'option « Services e-transactions ». Il nécessite la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes intégrant l'option Service e-transactions » et la souscription au moteur de réservation directement auprès de Xotelia*.

² L'option « Services E-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, VISA et Mastercard ainsi que la solution de paiement Paylib. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur E-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision E-transactions.

³ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 21) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

⁴ Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

* Xotelia est une société par actions simplifiée au capital de 29 260 euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 539 513 028, dont le siège social est situé 4 COURS SUCHET 69002 LYON.

Virements SEPA¹ (SCT) émis

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen² soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA¹)

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet ³	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,97 €
ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet ³	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,42 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement sur support télétransmis (EDIWEB ou EBICS)⁴		0,15 €
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre		NOUS CONSULTER

Virements de trésorerie

Virement de Trésorerie (compensé)	
• papier	13,65 €
• télétransmis EBICS / EDIWEB ⁴	5,30 €
Facture Acceptée à Échéance (FAE)	NOUS CONSULTER
SEPA mail e-facture	NOUS CONSULTER



Effets de commerce

Effets à l'encaissement ou à l'escompte

Support papier :	
• traitement par remise d'effet	3,50 €
• présentation à l'acceptation, par effet	6,50 €
Télétransmission (EDIWEB ou EBICS)⁴	
• traitement par remise d'effet	0,63 €
• présentation à l'acceptation, par effet	0,53 €
Support Crédit Agricole En Ligne³	
• présentation à l'acceptation, par effet	0,82 €
Prorogation, réclamation, avis de sort	17,40 €
Changement de domiciliation	17,40 €

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 21) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

² Pays de l'Espace Économique Européen (cf. carte en p. 21)

³ Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.

⁴ Si Transmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.



Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention¹	
• par opération	9,20 € (maxi. 3/JOUR)
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	14,90 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initiée par une autre banque	29,83 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France), par chèque impayé²	
• d'un montant ≤ 50 €	30,00 €
• d'un montant > 50 €	50,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	22,55 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	15,20 €
Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement faute de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement³	
• d'un montant ≤ 20 €	Maxi. MONTANT DU PRÉLÈVEMENT
• d'un montant > 20 €	20,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que faute de provision	GRATUIT
Frais de rejet de virement faute de provision (virement programmé non permanent)	GRATUIT
Frais de rejet d'effet au paiement	28,20 €
Frais de retour effet impayé	17,75 €
Frais sur opération de recouvrements de créances : prélèvement retour impayé	14,70 €
Agios sur découvert non autorisé⁴	NOUS CONSULTER
Ouverture de dossier pour traitement : saisie attribution ou conservatoire reçue	66,25 € HT
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DE LA CRÉANCE, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 66,25 € HT
Frais d'intervention pour recherche de bénéficiaire effectif	A PARTIR DE 50,00 €/ BÉNÉFICIAIRE EFFECTIF

¹ Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

² Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

³ En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.

⁴ Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont à votre disposition gratuitement en agence.

Frais d'opposition (Blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	7,30 €



Financements bancaires

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier pour mise en place ¹	0,50 % (mini. 120,00 €)
Commission de plus fort découvert ²	0,075 % À 0,15 %
Commission de confirmation	DE 0,70 % À 1 %
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place ¹	0,50 % (mini. 120,00 €)
Intérêts d'escompte	
• minimum par effet ³	8,35 €
• Intérêts d'escompte	NOUS CONSULTER

Crédit court terme

Frais de dossier crédit court terme ¹	0,50 % (mini. 120,00 €)
Commission de confirmation autre que découvert	0,50 % /AN (mini. 12,00 € /TRIMESTRE)
Intérêt	NOUS CONSULTER

Daily

Frais d'étude de dossier	0,50 % (mini. 120,00 €)
Frais par bordereau de remise de cession de créances	9,00 €/REMISE
Intérêt	NOUS CONSULTER
Notification de créances	21,65 €/CRÉANCE
Impayés	29,25 €/CRÉANCE

¹ Du montant du financement accordé auxquels s'ajoutent les frais de garantie.

² Du plus fort découvert de chaque mois, prélèvement trimestriel plafonné à 50 % des intérêts débiteurs du trimestre. Dans la limite du plafond de taux réglementaire

³ Auxquels s'ajoutent les frais d'opérations LCR/BOR.

Crédit moyen terme d'investissement

Frais d'étude de dossier MLT*	
• Contrat standard ¹	1 % (MINI : 230,00 €)
• Contrat personnalisé ¹	1 % (MINI : 500,00 €)
Frais d'étude de dossier de crédit-bail mobilier et immobilier ¹	1 % (MINI : 140,00 €)
Frais d'étude de dossier expertise photovoltaïque	530,00 €
Frais d'expertise méthanisation	1 650,00 €

Aval et cautionnement bancaire

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs...

Taux de commissionnement	2,00 % DU MONTANT DE L'ENGAGEMENT
Frais d'acte standard	33,50 €
Frais d'acte spécifique ou complexe	À PARTIR DE 103,00 €
Frais d'acte de garantie de passif	À PARTIR DE 165,00 €
Service e-caution	NOUS CONSULTER

Garanties

Hypothèque ou nantissement de fonds de commerce	
• mise en place	GRATUIT
• mainlevée partielle ²	86,00 €
• mainlevée totale ²	142,00 €
Nantissement (parts, actions non cotées, fonds de commerce...)	GRATUIT
• mise en place	
Mainlevée de gage ou de nantissement ² (hors fonds de commerce)	65,00 €
Procuration de mainlevée partielle d'hypothèque	56,00 €

Autres frais

Modification sur financement réalisé	
• Simple (compte à débiter, date d'échéance, périodicité...)	25,20 €
• Complexe (changement d'entité juridique, garantie, durée, emprunteur, objet...)	100,00 € + 46,00 €/PRÊT SUPPL. (maxi. 228,00 €)

¹ Du montant du financement accordé auxquels s'ajoutent les frais de garantie

² Hors frais externes éventuels (frais de greffe, frais notariés, frais fiscaux...)

Duplicata contrat prêt	25,20 €
Rédition de document	25,20 €
Forfait de réédition du tableau d'amortissement	25,20 €
Édition de décompte de crédit	14,20 €/LIGNE (maxi. 3 lignes)
Attestations diverses concernant le prêt	14,20 € /ATTESTATION
Frais d'information annuelle des cautions (prélevés à l'emprunteur)	32,50 € /EMPRUNTEUR
Délégation d'assurance externe	120,00 €/ASSURÉ
Demande de dérogation aux covenants hors syndication	0,15 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI. 500,00€/SIREN)
Frais de prise de garantie pour compte commun hors syndication	150,00 €/BANQUE (HORS FRAIS DE GARANTIE)
Frais d'appel d'échéance (autre que mensuel)	4,80 €/ÉCHÉANCE
Modification de prêt sans avenant suite à un mouvement d'associé	40,50 €/MOUVEMENT
Mise en place d'une pause d'échéance non contractuelle	50,00 €



Épargne, titres et placements financiers

Épargne disponible

Mandat de gestion Actitrésorerie

[NOUS CONSULTER](#)

Les droits de garde seront prélevés sur le compte du client au mois de mars 2020 et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre 2019.

Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole

[NOUS CONSULTER](#)

Commission sur OPCVM externe ¹

33,00 €

¹ hors droits d'entrée

Les placements financiers : droits de garde

PAR AN, PAR COMPTE TITRES

	Valeurs CA	Valeurs hors CA
Commission proportionnelle au montant du portefeuille ¹	0,25 % HT	0,50 % HT

Montant de la commission au minimum de 16,67 € HT et au maximum de 316,67 € HT.



Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers du Centre d'Affaires Internationales des Pays-de-la-Loire sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Compte en devise

Frais de tenue de compte	25,00 €
Commission de mouvements ¹	0,075 % à 0,20 %
Frais de tenue de compte inactif en devises	30,00 €/AN

Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

- Zone SEPA ²
 - Hors zone SEPA
 - Groupe Crédit Agricole
- NOUS CONSULTER**

Moyens de paiements - encaissement/export

Virements hors zone SEPA ²	14,40 €/VIREMENT
Remise de chèques payables sur l'étranger :	
• « sauf bonne fin » (en euro ou en devises) : % par chèque	1 %
- mini.	23,00 €
- maxi.	105,00 €
• « crédit après encaissement » : % par chèque	1 %
- mini.	23,00 €
- maxi.	105,00 €
• frais d'impayé sur chèque remis	36,50 €

¹ Du montant total des opérations passées au débit du compte, certaines écritures sont exonérées.

² Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 21) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Effets

• exportation : % par effet	1,5 ‰
- mini.	23,00 €/EFFET
- maxi.	105,00 €/EFFET
• commission d'acceptation	36,50 €
• frais d'impayé par effet remis	36,50 €

Crédits documentaires export

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) **de :**

• notification	1 ‰ (mini. 112,00€)
• confirmation	NOUS CONSULTER
• levée de document	1,5 ‰ (mini. 145,00 €)
• modification (hors montant et durée)	112,00 €
• modification (montant et/ou durée)	NOUS CONSULTER
• commission de transmission	71,00 €
• mise en conformité des documents à la demande expresse du client	86,00 €
• paiement	NOUS CONSULTER
• frais de Swift	SELON DOSSIER (MINI 20,00 €)
• frais de banque étrangère	NOUS CONSULTER

Remise documentaire export

Commission d'encaissement	2 ‰ (mini. 48,00 € maxi. 240,00 €)
---------------------------	------------------------------------------

Commission d'acceptation	36,50 €
--------------------------	---------

Garanties bancaires reçues (à première demande et garanties "stand by")

Commission (les faits proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

• Notification	112,00 €
• Mise en jeu	2 ‰ (mini. 150,00€)
• Mainlevée de garantie	38,00 €

Moyens de paiement - paiement/import

Virements hors zone SEPA ¹	1 ‰ (mini. 17,00 € maxi. 85,00 €)
+ option frais « Share » (seuls les frais du Crédit Agricole Atlantique Vendée sont à la charge du donneur d'ordre)	GRATUIT
+ option frais « Our » (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	16,40 €
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	8,60 €
Émission de chèques	NOUS CONSULTER
Effet importation :	1,5 ‰
• mini.	23,00 €/EFFET
• maxi.	105,00 €/EFFET
• commission d'acceptation	36,50 €

Crédit documentaire import

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) de :	
• Ouverture (par trimestre indivisible)	2,50 ‰ /TRIMESTRE (mini. 112,00 €)
• Utilisation (levée de document)	1,30 ‰ (mini. 112,00 €)
• Modification (hors montant et durée)	112,00 €
• Modification (montant et/ou durée)	2,50 ‰ /TRIMESTRE
• Commission d'irrégularité(s) à la charge du bénéficiaire	122,00 €
• Frais de paiement à la charge du bénéficiaire	30,50 €

Remise documentaire import

Commission d'encaissement	2,0 ‰ /TRIMESTRE (mini. 42,00 € maxi. 140,00 €)
Commission d'acceptation	36,50 €

Aux conditions ci-dessus s'ajoutent les frais de port et de transmission (frais de Swift) ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères

Frais de port :	
• frais de courrier express international	SELON DOSSIER (mini. 42,50 €)
• frais de courrier express France	SELON DOSSIER (mini. 20,00 €)

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 21) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, la Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Frais de Swift :	
• émission de crédits documentaires import	46,00 €
• modification	21,00 €

Garanties bancaires émises

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
• engagement	1,70 % L'AN (mini. 112,00 €)
• Frais d'acte standard	56,00 €
• Frais d'acte spécifique	132,00 €
• Frais d'acte de transmission	21,00 €
• modification (hors montant et durée)	46,00 €
• modification (montant et/ou durée)	1,70 % L'AN (mini. 112,00€)
• mise en jeu	NOUS CONSULTER
• mainlevée de garantie	66,00 €

Avances en devises

Frais de dossier	64,00 €
------------------	---------

Change

Opération de couverture de change (hors commission de change)	
• frais de dossier	64,00 €
• commission de tirage	17,00 €
Commission de change : toutes les négociations de devises supportent une commission de change	1 ‰ (mini. 16,40 €)

Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale

Analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales (selon la complexité des traitements effectués)	NOUS CONSULTER
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------

Divers

Copie de virement Swift	NOUS CONSULTER
Demande de copies	SUR DEVIS
Frais de recherches et d'investigations	NOUS CONSULTER
• demande de sort sur transfert	10,20 €
• recherche de fonds	21,00 €
• réparation sur virement reçu	5,00 €
• renseignements commerciaux à l'international	NOUS CONSULTER

Crédit Agricole Trade Club	
• accès au portail ca-Tradclub de mise en relation B to B	GRATUIT

Ouverture de compte à l'étranger	162,00 €
Bons de cession, cautions pour absence de documents, attestations	21,00 €
Achat ou vente à terme	64,00 €
Option : envoi par mail d'avis de réception de fonds et/ou de transfert de fonds	16,30 €
Accès CRÉDOC en ligne	GRATUIT
Accès Crédit Agricole Change en ligne	GRATUIT

Dates de valeur

Encaissements	
• Rapatriement	DATE INDIQUÉE PAR LE CORRESPONDANT
• Remise de chèque	JR CAI ¹ + 6 JO ²
• Remise d'effet	JR CAI ¹
Décaissements	
• Transfert	JR CAI ¹
• Chèque émis	JR CAI ¹
• Effet domicilié	JR CAI ¹



Ingénierie sociale

Dispositifs collectifs avec des solutions standardisées, modulaires de branches ou sur mesure

d'épargne salariale	NOUS CONSULTER
d'épargne retraite	NOUS CONSULTER
de prévoyance	NOUS CONSULTER
de santé	NOUS CONSULTER

¹ JR CAI = Jour de Réception au Centre Affaires Internationales à Angers

² JO = Jour Ouvré



Dates de valeur

Encaissements

Versement d'espèces	JOA
Remise de chèque(s)	JT + 1JC
Remise carte bancaire	JC + 1
Remise de LCR/BOR à l'encaissement, à l'escompte en compte et l'escompte en valeur	E ¹
Remise de LCR/BOR à l'escompte classique	JC ²
Virement reçu	Date de réception des fonds
Remise d'avis de prélèvement SDD Core et BtoB	E ³

Décaissements

Retrait d'espèces	J
Chèque émis	JT
Chèque de banque	J
LCR/BOR domiciliée présentée à l'échéance	E ⁴
LCR/BOR domiciliée présentée au-delà de l'échéance de présentation	Jour de présentation
Émission d'un virement en faveur d'un compte	DE
Paiement d'un avis de prélèvement SDD Core et BtoB	E ⁴

E: Date d'Échéance

BOR: Billet à Ordre Relevé

DE: Date d'Exécution

RAR: Recommandé avec Accusé de Réception

J: Jour de retrait au guichet

JOA: Jour Ouvré de l'Agence

OC: Ouverture de Crédit

EDI: Échange de Données Informatisées

JO: Jour Ouvré

JC: Jour Calendaire

LCR: Lettre de Change Relevé

JT: Jour de Traitement

¹ Avec un minimum de 5 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.

² Le décompte des agios se fait à partir de la date de valeur incluse appliquée à la remise, jusqu'au lendemain inclus de la date d'échéance. Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1er JO suivant. Un minimum de 12 JC est appliqué s'il y a moins de 12 JC entre la date de remise et la date d'échéance.

³ Avec un minimum de 2 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.

⁴ Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1er JO suivant.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Relations Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale Route de Paris, 44949 Nantes Cedex 9, en appelant le 09 693 693 15 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, ou en écrivant un e-mail : servicerelationsclients@ca-atlantique-vendee.fr.

L'agence ou le Service Qualité Relations Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours ouvrables et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois calendaires au plus tard.

Dans le cas particulier où la réclamation porte sur les services de paiement autres que le chèque (virements, prélèvements, cartes bancaires, espèces...), le Crédit Agricole Atlantique Vendée s'engage à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

Si le délai maximum de réponse au client (2 mois ou 35 jours selon la nature de la réclamation) n'est pas tenu, un courrier d'attente est envoyé au client.

Si votre réclamation concerne un contrat d'assurance (garanties, taux servi en assurance-vie...) hors réclamation portant sur la commercialisation, et que la réponse du Service Qualité Relations Clients (ou du service Gestion des sinistres s'il s'agit d'un sinistre) ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser par courrier au service réclamation de votre assureur :

- POUR UN CONTRAT D'ÉPARGNE, ASSURANCE-VIE, RETRAITE, PRÉVOYANCE, DÉCÈS
Predica, Relation et Service Clients
16-18 boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15
- POUR UN CONTRAT D'ASSURANCE DOMMAGES (AUTO, HABITATION ET AUTRES), SANTÉ
Pacifica, Service consommateurs
8-10 boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15
- POUR UN CONTRAT D'ASSURANCE EMPRUNTEURS
CACI Service clients
40 allée Vauban 59110 La Madeleine
Plus d'information sur le site : www.ca-assurances.com/Pages/Contact

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Qualité Relations Clients de la Caisse régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante :

- POUR LES PRODUITS BANCAIRES
Monsieur le médiateur CS 151 - 75422 Paris Cedex 09
ou sur le site internet : www.lemediateur.fbf.fr
- POUR LES PRODUITS FINANCIERS
au choix, Monsieur le médiateur de la Fédération Bancaire Française (coordonnées ci-dessus) ou Monsieur le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers
17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02
ou sur le site Internet : www.amf-france.org
- POUR LES PRODUITS D'ASSURANCES
contactez le service client de votre assureur. En cas de désaccord sur la solution proposée, contactez Le médiateur de l'Assurance
TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 - ou sur le site Internet : www.mediation-assurance.org

La demande du Client doit être adressée au médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

À compter de la date de notification de la saisine adressée par le médiateur bancaire au Client et à la Caisse régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>



www.ca-atlantique-vendee.fr

Document informatif à vocation non publicitaire

Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 440 242 469 RCS Nantes - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès du Registre des intermédiaires en assurance ORIAS, sous le n° 07 023 954 - N° TVA FR 57 440 242 469 - Route de Paris (Nantes).

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taibout, 75436 Paris Cedex 09.

Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 Place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.

Contrôlée par la Banque Centrale Européenne (Kaiser strasse 29-60311 Francfort sur le Main Allemagne).

Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02
Communication - 09/2019 - Réf. 7716